



CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale Ordinaire du SNAAF qui se tiendra :

Le jeudi 25 janvier 2024 de 10h30 à 16h30

Dans les locaux de Onepoint

29 rue des Sablons – 75116 Paris

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire sera le suivant :

- Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24 janvier 2023 ;
- Rapport moral de la saison 2022-2023 ;
- Rapport financier de la saison 2022-2023 ;
- Rapport du Commissaire aux comptes ;
- Désignation des Commissaires aux comptes Titulaire et Suppléant ;
- Questions diverses ;
- Intervention de clôture de l'Assemblée Générale.

Conformément aux dispositions statutaires applicables en matière de vote, peuvent voter :

- Tous les adhérents du syndicat à jour de leur cotisation (article 10) ;
- Tout adhérent présent ou représenté par un autre adhérent, au moyen d'un mandat écrit (pouvoir) (article 10).

La documentation comptable et financière peut être consultée au siège du Snaaf, du lundi au vendredi et jusqu'au mardi 22 janvier 2024, de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

SNAAF

87 Boulevard de Grenelle – 75738 Paris Cedex 15

01 44 31 73 85 – www.snaaf.fr